

Vos questions / nos réponses

Cocaine allaitement

Par [Profil supprimé](#) Postée le 27/04/2014 11:56

Bonjour,

J'ai consommé de la cocaïne cette nuit (environ 1/2 gramme). J'ai un bébé de 6 mois, je ne l'allaiter plus pour le nourrir, il prend le biberon, mais je l'allaiter pour l'endormir. Je voulais savoir à quel degré la cocaïne passait dans le lait, ce que ça pouvait produire sur le bébé, et si je devais complètement arrêter de l'allaiter jusqu'à ce que la drogue disparaisse de mon sang, sachant que depuis ce matin il est dans un état ingérable et n'arrive pas à dormir, de ne pas pouvoir téter...

Merci d'avance de votre réponse.

xxx

Mise en ligne le 28/04/2014

Bonjour,

La cocaïne passe en effet dans le lait maternel. Par manque de données, les risques d'une consommation de cocaïne durant l'allaitement sont peu connus. On ne sait pas, par exemple, pendant combien de temps on retrouve la cocaïne dans le lait maternel. Si vous ne pouvez vous empêcher d'empêcher de consommer, il est conseillé de le faire à distance des tétées (au moins 24 heures entre une prise et la tétée). Reste à savoir si un allaitement peut être poursuivi avec ces périodes de pause. En effet, les tétées régulières sont indispensables à la stimulation de la lactation.

Si vous souhaitez faire le point sur vos consommations ou désirez obtenir d'autres informations, n'hésitez pas à nous contacter au 0800.23.13.13, tous les jours de 8h à 2h (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe).

Cordialement.
